



ANTI-POLLUTION DIESEL



TRAITEMENT ANTI-POLLUTION DU CIRCUIT D'INJECTION DIESEL

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide

Densité : 0,88 +/- 0,05

Odeur : solvantée

Couleur : jaune paille

pH : sans

Point éclair : inférieur à 55°C



PROPRIÉTÉS

ANTI-POLLUTION DIESEL de par sa composition chimique élaborée, permet de baisser sensiblement les émissions polluantes des moteurs à injection Diesel. Ce produit s'ajoute simplement au carburant et va ainsi permettre de diminuer l'émission des gaz polluants : CO (monoxyde de carbone), HC (hydrocarbures imbrûlés), Nox (oxyde d'azote), C (poussières et particules), SO₂ (anhydride sulfureux).

Avantages : contribue efficacement à la lutte contre les émissions polluantes, diminue la consommation de carburant, nettoie et lubrifie le système d'injection, élimine l'eau et les boues par un emploi régulier, compatible avec les moteurs même de dernière génération type common rail et injecteur-pompe. Ceci a pour conséquence une amélioration du rendement moteur, une consommation de carburant réduite et une protection moteur optimale.

Domaines d'utilisation : convient à tous types de véhicules : voitures de tourisme, transports en commun, Travaux Publics, maritime, aérien, etc...

Utilisation d'ANTI-POLLUTION DIESEL suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTION	MODE D'EMPLOI
Traitement anti-pollution en curatif.	Prêt à l'emploi.	Verser ANTI-POLLUTION dans le réservoir avant le remplissage de celui-ci afin d'assurer une meilleure dispersion. Utiliser un flacon de 300 ml pour traiter 60 Litres de Diesel. Répéter l'opération sur 2 à 3 pleins consécutifs.
Traitement anti-pollution en préventif.	Prêt à l'emploi.	Traiter tous les 5000 km environ.

Recommandations : conserver le produit dans un local frais et aéré à l'abri de la chaleur, des flammes ou de sources d'étincelles. Éviter le contact avec la peau.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.